

ROGER MERLE
ANDRE VITU

**TRAITÉ
DE DROIT
CRIMINEL**

PROBLEMES
GENERAUX
DE LA SCIENCE
CRIMINELLE.
DROIT PENAL
GENERAL.

EDITIONS CUJAS



TROISIEME EDITION

Roger MERLE

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université des sciences sociales de Toulouse
Avocat à la Cour

André VITU

Professeur à la Faculté de droit
et des sciences économiques de Nancy

DR 911 T1

TRAITÉ DE DROIT CRIMINEL

TOME I

DR. US 24/T1

Problèmes généraux de la science criminelle
Droit pénal général

Ouvrage couronné
par l'Académie des Sciences Morales et Politiques
Prix Odilon Barrot

USUEL

16873 $\frac{3}{10}$

Troisième édition

CENTRE UNIVERSITAIRE
DE TIZI-OUZOU
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

ÉDITIONS CUVAS

4, 6, 8, rue de la Maison Blanche
PARIS

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÈMES GÉNÉRAUX DE LA SCIENCE CRIMINELLE

LIVRE I

LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL

TITRE I

DÉFINITION DE LA DÉLINQUANCE

CHAPITRE PREMIER. — Le crime	28
Section I. — Les caractères spécifiques du crime	28
§ 1. — <i>Les traits variables du crime</i>	28
§ 2. — <i>Les traits constants du crime</i>	34
Section II. — Les frontières du crime	37
CHAPITRE II. — La criminalité	43
Section I. — L'aspect global de la criminalité	43
Section II. — Les aspects différentiels de la criminalité	46

TITRE II

GENÈSE DE LA DÉLINQUANCE

CHAPITRE PREMIER. — Les facteurs prédisposants	53
Section I. — Les facteurs anthropologiques et biologiques	53
§ 1. — <i>L'hypothèse du criminel-né</i>	54
§ 2. — <i>L'hypothèse du délinquant constitutionnel</i>	61
§ 3. — <i>L'hypothèse de la délinquance pathologique</i>	63
Section II. — Les facteurs socio-culturels	65
§ 1. — <i>Les indices révélateurs d'une socio-criminogenèse</i>	66
§ 2. — <i>Les explications de la socio-criminogenèse</i>	68
Section III. — Les facteurs psychiques	73
§ 1. — <i>Les perturbations psychiques du processus de socialisation</i>	75
§ 2. — <i>Le déséquilibre des fonctions vitales</i>	78
Section IV. — Les typologies fondées sur les prédispositions	81
CHAPITRE II. — Le passage à l'acte	82
Section I. — Les conditions du passage à l'acte	82

Section I. — Les conditions du passage à l'acte	84
§ 1. — <i>La personnalité criminelle</i>	85
§ 2. — <i>Les situations criminogènes</i>	87
Section II. — Le mécanisme du passage à l'acte	90
§ 1. — <i>Les motivations dans le passage à l'acte</i>	90
§ 2. — <i>Les processus du passage à l'acte</i>	90
§ 3. — <i>Les suites psychologiques du passage à l'acte</i>	94

LIVRE II

LA POLITIQUE CRIMINELLE

TITRE I

LES PROBLÈMES DE FOND DE LA POLITIQUE CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — Les solutions doctrinales	98
Section I. — Le système classique	98
§ 1. — <i>Histoire de la solution répressive</i>	99
§ 2. — <i>Les principes fondamentaux du droit pénal classique</i>	103
A. — <i>Les aspects politiques de la théorie classique</i>	103
B. — <i>Les aspects criminologiques de la théorie classique</i>	107
C. — <i>Les aspects technico-juridiques de la théorie classique</i>	112
§ 3. — <i>La critique du droit pénal classique</i>	114
Section II. — Le système positiviste	116
§ 1. — <i>La description positiviste des mécanismes de la criminalité</i>	117
A. — <i>Le déterminisme du phénomène criminel</i>	117
B. — <i>L'irresponsabilité morale du délinquant</i>	118
§ 2. — <i>La conception positiviste de la défense sociale</i>	120
Section III. — Les systèmes de défense sociale	124
§ 1. — <i>La défense sociale au début du XX^e siècle</i>	124
§ 2. — <i>Les doctrines contemporaines de défense sociale</i>	126
A. — <i>Le mouvement de défense sociale</i>	126
B. — <i>La défense sociale de M. Gramatica</i>	128
C. — <i>La défense sociale nouvelle</i>	130
D. — <i>La défense sociale « anti-oppressive »</i>	134
Section IV. — Les systèmes néo-classiques	135
Section V. — Le déclin des systèmes	142
CHAPITRE II. — Les solutions positives	145
Section I. — Les forces créatrices de la législation pénale	145
Section II. — Le droit pénal des pays occidentaux	147
§ 1. — <i>L'évolution du droit pénal français</i>	147
§ 2. — <i>Les autres systèmes juridiques occidentaux</i>	152
Section III. — Le droit pénal des pays socialistes	157

TITRE II

LES PROBLÈMES DE FORME DE LA POLITIQUE CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — Les solutions historiques	163
Section I. — Le système accusatoire	163
§ 1. — <i>Les caractères et la valeur du système accusatoire</i>	163
§ 2. — <i>Le développement historique de la procédure accusatoire</i>	165
Section II. — Le système inquisitoire	172
§ 1. — <i>Les caractères et la valeur du système inquisitoire</i>	172
§ 2. — <i>Le développement historique de la procédure inquisitoire</i>	174
Section III. — Le système mixte	181
Section IV. — Le système procédural des théories de la défense sociale	183

CHAPITRE II. — Les solutions positives	189
Section I. — Les forces créatrices de la procédure pénale	189
Section II. — La procédure pénale française moderne et son évolution	191
Section III. — La procédure pénale des pays étrangers	195
§ 1. — <i>La procédure pénale des pays occidentaux</i>	195
§ 2. — <i>La procédure pénale des pays socialistes</i>	202

LIVRE III

LE DROIT CRIMINEL

TITRE I

LES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DU DROIT CRIMINEL

CHAPITRE PREMIER. — La définition du droit criminel	207
Section I. — Le contenu du droit criminel	208
§ 1. — <i>Le contenu juridique du droit criminel</i>	208
§ 2. — <i>Le contenu scientifique du droit criminel</i>	209
Section II. — La nature du droit criminel	211
§ 1. — <i>L'autonomie fonctionnelle du droit criminel</i>	211
§ 2. — <i>L'autonomie technique du droit criminel</i>	214
CHAPITRE II. — Le principe de la légalité criminelle	219
Section I. — La justification du principe de la légalité criminelle	221
Section II. — Le contenu du principe de la légalité criminelle	225
§ 1. — <i>Les conséquences du principe pour le législateur</i>	225
§ 2. — <i>Les conséquences du principe pour le juge</i>	228
Section III. — Le déclin du principe de la légalité criminelle	231
§ 1. — <i>Le déclin du principe en matière législative</i>	233
§ 2. — <i>Le déclin du principe en matière judiciaire</i>	237
CHAPITRE III. — L'interprétation de la loi criminelle	241
Section I. — Les diverses méthodes d'interprétation	243
§ 1. — <i>La méthode littérale</i>	243
§ 2. — <i>La méthode téléologique</i>	244
§ 3. — <i>La méthode analogique</i>	245
Section II. — La méthode d'interprétation du droit positif français	248
§ 1. — <i>L'interprétation téléologique dans la jurisprudence française</i>	249
§ 2. — <i>L'interprétation analogique dans la jurisprudence française</i>	252

TITRE II

LA RÈGLE DE DROIT CRIMINEL

CHAPITRE PREMIER. — La théorie générale de la règle de droit criminel	256
Section I. — Le contenu de la règle criminelle	256
§ 1. — <i>Le contenu de la règle de droit pénal</i>	256
§ 2. — <i>Le contenu de la règle de procédure pénale</i>	260
§ 3. — <i>Les rapports du droit pénal et de la procédure pénale</i>	262
Section II. — La forme de la règle criminelle	265
§ 1. — <i>Le caractère écrit de la règle criminelle</i>	265
A. — <i>Le rôle des principes, de la coutume et des usages</i>	266
B. — <i>La mise en vigueur et l'abrogation de la règle criminelle</i>	268
§ 2. — <i>Les sources formelles du droit criminel</i>	271
A. — <i>La loi criminelle</i>	271

B. — Les règlements	286
C. — Les conventions internationales	292
Section III. — La validité de la règle criminelle	301
§ 1. — <i>La validité de la loi criminelle</i>	301
§ 2. — <i>La validité des règlements</i>	302
A. — Les conditions d'application de l'exception d'illégalité	304
B. — Les effets de l'exception d'illégalité	309
CHAPITRE II. — L'application de la règle criminelle dans le temps	311
Section I. — L'application dans le temps des lois de fond	316
§ 1. — <i>Les controverses doctrinales</i>	316
§ 2. — <i>La mise en œuvre des règles de conflits</i>	320
A. — L'application immédiate de la loi nouvelle plus douce	320
B. — La localisation de l'infraction dans le temps	325
§ 3. — <i>Les exceptions aux règles normales de conflit</i>	328
Section II. — L'application dans le temps des lois de procédure	334
§ 1. — <i>L'application immédiate des lois nouvelles de procédure</i>	334
§ 2. — <i>Les tempéraments à l'application immédiate</i>	340
Section III. — L'application dans le temps des lois de prescription	343
CHAPITRE III. — L'application de la règle criminelle dans l'espace	349
Section I. — Le règlement des conflits de lois criminelles dans l'espace	355
<i>Sous-Section I. — Les systèmes doctrinaux</i>	355
<i>Sous-Section II. — Le droit positif français</i>	359
§ 1. — <i>Les infractions commises en France</i>	359
A. — Les conditions d'application du principe de territorialité	360
B. — Les limites du principe de territorialité	371
C. — L'application du droit étranger en France	375
§ 2. — <i>Les infractions commises à l'étranger</i>	377
A. — Les infractions commises par un Français	377
B. — Les infractions commises par un étranger	382
Section II. — La collaboration interétatique dans l'œuvre répressive	385
<i>Sous-Section I. — L'extradition</i>	385
§ 1. — <i>Généralités</i>	385
§ 2. — <i>Les conditions de l'extradition</i>	393
A. — Les personnes intéressées à l'extradition	393
B. — Les infractions extraditionnelles	396
C. — Les condamnations prononcées	401
§ 3. — <i>La procédure de l'extradition</i>	402
A. — La France, État requérant	402
B. — La France, État requis	404
§ 4. — <i>Les effets de l'extradition</i>	410
A. — La suite de la remise	411
B. — Les suites du jugement et de son exécution	414
<i>Sous-Section II. — Les autres formes de la collaboration internationale</i>	415
§ 1. — <i>La collaboration policière et judiciaire</i>	415
§ 2. — <i>Les effets internationaux des jugements répressifs</i>	420
A. — Les effets négatifs des jugements étrangers	421
B. — Les effets positifs des jugements étrangers	423
Section III. — Le droit international pénal	426
§ 1. — <i>Les règles de fond du droit international pénal</i>	428
A. — Les infractions internationales	428
B. — Le délinquant international	435
C. — Les sanctions internationales	436
§ 2. — <i>La justice pénale internationale</i>	437
A. — Les réalisations du passé	437
B. — L'institution d'une juridiction permanente	439

DEUXIÈME PARTIE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

LIVRE I L'INFRACTION

TITRE I

LA STRUCTURE JURIDIQUE DE L'INFRACTION

CHAPITRE PREMIER. — L'élément légal de l'infraction	446
Section I. — La qualification des faits	448
§ 1. — <i>Les principes généraux</i>	448
A. — L'opération de qualification	448
B. — Le pouvoir de qualification	451
§ 2. — <i>Les problèmes posés par les qualifications multiples</i>	454
A. — Qualifications incompatibles et qualifications alternatives	454
B. — Les concours de qualifications	456
Section II. — La qualification des infractions	463
§ 1. — <i>Crimes, délits, contraventions</i>	465
A. — Intérêts pratiques de la distinction tripartite	465
B. — Critères de la distinction tripartite	469
C. — Fondements de la classification tripartite	473
§ 2. — <i>Infractions de droit commun et infractions politiques</i>	476
A. — Les constructions doctrinales du droit pénal politique	477
B. — Intérêts pratiques de la distinction	481
C. — Critères de la distinction	486
§ 3. — <i>Infractions de droit commun et infractions militaires</i>	490
A. — Intérêts pratiques de la distinction	490
B. — Critères de la distinction	492
§ 4. — <i>Infractions de droit commun et infractions fiscales ou douanières</i>	492
CHAPITRE II. — Les faits justificatifs de l'infraction	496
Section I. — Les problèmes généraux de la justification pénale	497
§ 1. — <i>Les causes de justification</i>	497
§ 2. — <i>L'étendue de la justification</i>	502
A. — Incidence des faits justificatifs sur la responsabilité pénale	502
B. — Incidence des faits justificatifs sur la responsabilité civile	503
Section II. — L'accomplissement d'un devoir	504
§ 1. — <i>L'ordre de la loi</i>	505
A. — Critère de l'ordre justificatif	505
B. — L'excès de zèle dans l'exécution de l'ordre légal	507
§ 2. — <i>Le commandement de l'autorité légitime</i>	509
A. — La notion d'autorité légitime	510
B. — Le commandement illégal	512
Section III. — L'exercice d'un droit	514
§ 1. — <i>La légitime défense</i>	514
A. — L'agression justificative	515
B. — La défense justifiée	522
C. — Preuve de la légitime défense	524
§ 2. — <i>Les autres permissions justificatives</i>	527
A. — Permissions légales et coutumières	527
B. — Permissions administratives	530
Section IV. — L'état de nécessité et le consentement de la victime	532
§ 1. — <i>L'état de nécessité</i>	532
A. — L'impunité de l'infraction nécessaire	533
B. — Les conditions de la justification	537

§ 2. — <i>Le consentement de la victime</i>	539
A. — <i>Les principes</i>	540
B. — <i>Les cas discutés</i>	542

TITRE II

LA STRUCTURE MATÉRIELLE DE L'INFRACTION

CHAPITRE PREMIER. — <i>L'élément matériel de l'infraction</i>	545
Section I. — <i>La criminalité matérielle, condition nécessaire de la répression pénale</i>	545
Section II. — <i>La criminalité latente, condition suffisante de certaines mesures de défense sociale?</i>	548
CHAPITRE II. — <i>Les actes d'exécution</i>	551
Section I. — <i>Le contenu des actes d'exécution</i>	551
§ 1. — <i>Les infractions de commission et les infractions d'omission</i>	551
A. — <i>Le comportement pénal actif</i>	552
B. — <i>Le comportement pénal passif</i>	554
§ 2. — <i>Les infractions simples et les infractions complexes</i>	558
§ 3. — <i>Les infractions en concours réel</i>	561
Section II. — <i>La durée des actes d'exécution</i>	562
CHAPITRE III. — <i>Le résultat des actes d'exécution</i>	568
Section I. — <i>L'infraction tentée</i>	568
§ 1. — <i>La tentative interrompue</i>	569
A. — <i>Définition de la tentative punissable</i>	569
B. — <i>Régime juridique de la tentative</i>	579
§ 2. — <i>La tentative infructueuse</i>	580
A. — <i>Les controverses doctrinales sur l'infraction impossible</i>	580
B. — <i>Les solutions positives relatives à l'infraction impossible</i>	584
Section II. — <i>L'infraction consommée</i>	586
§ 1. — <i>L'infraction formelle</i>	587
§ 2. — <i>L'infraction matérielle</i>	592

LIVRE II

LA CULPABILITÉ

TITRE I

LES ASPECTS MATÉRIELS DE LA CULPABILITÉ

CHAPITRE PREMIER. — <i>La relation de participation</i>	599
Section I. — <i>La participation au fait d'autrui</i>	599
§ 1. — <i>Le développement de la responsabilité pénale du fait d'autrui</i>	601
§ 2. — <i>La mise en œuvre de la responsabilité pénale du fait d'autrui</i>	605
Section II. — <i>La participation au fait collectif</i>	608
§ 1. — <i>L'appartenance à un groupe</i>	609
§ 2. — <i>Le rôle joué dans l'infraction collective</i>	612
A. — <i>Les problèmes particuliers posés par la complicité</i>	614
B. — <i>L'élément légal de la complicité</i>	620
C. — <i>L'élément matériel de la complicité</i>	626
D. — <i>L'élément moral de la complicité</i>	636
E. — <i>Le receleur</i>	639
§ 3. — <i>L'influence de la participation sur le résultat de l'action collective</i>	641

CHAPITRE II. — <i>La relation de causalité</i>	645
Section I. — <i>Les critères doctrinaux de la relation causale</i>	647
Section II. — <i>Les critères jurisprudentiels de la relation causale</i>	651

TITRE II

LES ASPECTS INTELLECTUELS DE LA CULPABILITÉ

CHAPITRE PREMIER. — <i>L'élément moral commun à la plupart des infractions</i>	664
Section I. — <i>Le dol général</i>	664
§ 1. — <i>Définition du dol général</i>	664
A. — <i>Le dol général et l'élément matériel de l'infraction</i>	665
B. — <i>Le dol général et l'élément légal de l'infraction</i>	668
§ 2. — <i>Signification criminologique du dol général</i>	676
Section II. — <i>La faute contraventionnelle</i>	680
§ 1. — <i>Définition de la faute contraventionnelle</i>	680
§ 2. — <i>Critères distinctifs des infractions matérielles</i>	683
CHAPITRE II. — <i>L'élément moral propre à certaines infractions</i>	686
Section I. — <i>Le dol spécial</i>	686
§ 1. — <i>Définition du dol spécial</i>	686
§ 2. — <i>Les modalités du dol spécial</i>	688
Section II. — <i>La faute d'imprudence ou de négligence</i>	691
§ 1. — <i>Définition de la faute pénale</i>	693
A. — <i>Faute pénale et imprévoyance</i>	693
B. — <i>Faute pénale et faute civile</i>	696
C. — <i>Faute pénale et inobservation des règlements</i>	701
§ 2. — <i>Les sanctions applicables aux délits involontaires</i>	703
CHAPITRE III. — <i>La contrainte</i>	705
Section I. — <i>La contrainte physique</i>	706
§ 1. — <i>Origine de la contrainte physique</i>	706
§ 2. — <i>Les caractères spécifiques de la contrainte physique</i>	708
Section II. — <i>La contrainte morale</i>	711
§ 1. — <i>Définition de la contrainte morale</i>	711
§ 2. — <i>Applications jurisprudentielles de la contrainte morale</i>	712

LIVRE III

L'APTITUDE A LA SANCTION

CHAPITRE PREMIER. — <i>L'aptitude à la sanction chez les personnes physiques</i>	721
Section I. — <i>Les malades mentaux</i>	721
§ 1. — <i>Les règles positives applicables aux malades mentaux</i>	721
§ 2. — <i>Évolution des idées relatives aux malades mentaux</i>	726
Section II. — <i>Les jeunes délinquants</i>	730
§ 1. — <i>Les mineurs</i>	730
§ 2. — <i>Les jeunes adultes</i>	735
Section III. — <i>Les adultes</i>	737
CHAPITRE II. — <i>L'aptitude à la sanction chez les personnes morales</i>	741
Section I. — <i>Conditions d'existence de la responsabilité pénale des personnes morales</i>	741
§ 1. — <i>Le débat doctrinal</i>	741
§ 2. — <i>Les solutions positives</i>	744
Section II. — <i>La mise en œuvre de la responsabilité pénale des personnes morales</i>	747

LIVRE IV

LA SANCTION

TITRE I

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA SANCTION CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — La notion de sanction criminelle	752
Section I. — La distinction des peines et des mesures de sûreté	753
§ 1. — Traits distinctifs de la peine	753
§ 2. — Traits distinctifs de la mesure de sûreté	756
Section II. — Les rapports de la peine et de la mesure de sûreté	757
§ 1. — Généralités	757
§ 2. — Conditions d'intervention des peines et mesures de sûreté	759
§ 3. — Conditions d'exécution des peines et mesures de sûreté	763
CHAPITRE II. — Les problèmes juridiques posés par l'exécution des sanctions	766
Section I. — Les principes généraux	766
§ 1. — Le titre d'exécution	766
§ 2. — Les modalités d'exécution	767
Section II. — Les autorités chargées de l'exécution	770
§ 1. — Les autorités judiciaires	770
A. — Le ministère public	770
B. — Le juge de l'application des peines	771
C. — Le juge des enfants	779
§ 2. — Les autorités administratives	781
A. — L'administration pénitentiaire	781
B. — L'administration de l'éducation surveillée	785
Section III. — Le contentieux de l'exécution des sanctions	789
Section IV. — Les garanties d'exécution des sanctions	792
§ 1. — Les garanties de nature pénale	793
§ 2. — Les modalités de l'exécution	794
A. — La solidarité	794
B. — La contrainte par corps	801
C. — Les astreintes	805
D. — Les sûretés sur les biens du condamné	807

TITRE II

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SANCTIONS

CHAPITRE PREMIER. — Sanctions affectant la personne du condamné	808
Section I. — La peine de mort	808
§ 1. — La querelle sur la peine de mort	809
§ 2. — L'usage de la peine de mort dans le monde contemporain	813
§ 3. — Les règles d'exécution de la peine de mort	815
Section II. — La privation de la liberté	818
§ 1. — Les peines privatives de liberté	818
A. — L'évolution des idées en matière de privation de la liberté	818
B. — Les prisons	823
C. — La condition du prisonnier	826
D. — Règles juridiques d'exécution des peines privatives de liberté	840
§ 2. — Le traitement pénal	845
A. — Le traitement en milieu fermé	847
B. — Le traitement en milieu ouvert	850

§ 3. — Les mesures de sûreté privatives de liberté	856
A. — Le placement des mineurs en internat	856
B. — Le placement des alcooliques et toxicomanes	857
Section III. — La restriction de la liberté	862
§ 1. — Les peines restrictives de liberté	862
A. — Le bannissement	862
B. — L'interdiction de séjour	863
§ 2. — Les mesures de sûreté restrictives de liberté	867
CHAPITRE II. — Sanctions affectant le patrimoine du condamné	871
Section I. — L'amende	871
Section II. — La confiscation	873
§ 1. — La confiscation générale	873
§ 2. — La confiscation spéciale	875
Section III. — La fermeture d'établissement	876
Section IV. — Règles juridiques d'exécution des peines patrimoniales	879
CHAPITRE III. — Sanctions affectant les droits ou la réputation du condamné	881
Section I. — La privation des droits civils, civiques et politiques	883
§ 1. — Les incapacités civiles	883
§ 2. — Les incapacités civiques et politiques	885
Section II. — La privation des droits professionnels et des permissions administratives	887
§ 1. — La privation des droits professionnels	887
§ 2. — La privation des permissions administratives	891
Section III. — La publication de la condamnation	892
Section IV. — Les règles juridiques d'exécution des sanctions privatives de droits	893

TITRE III

L'INDIVIDUALISATION JUDICIAIRE DE LA SANCTION

CHAPITRE PREMIER. — La mesure judiciaire de la sanction	896
Section I. — Les règles d'atténuation de la peine	896
§ 1. — Les excuses atténuantes	896
§ 2. — Les circonstances atténuantes	899
A. — Conditions d'application des circonstances atténuantes	899
B. — Effets des circonstances atténuantes	903
Section II. — Les règles d'aggravation de la peine	908
§ 1. — Théorie générale des circonstances aggravantes	908
§ 2. — La récidive, cause d'aggravation des peines	910
A. — Éléments généraux de l'état de récidive	911
B. — Les différents cas de récidive	914
§ 3. — La multirécidive, cause de placement sous tutelle pénale	920
A. — Conditions de fond d'application de la tutelle pénale	921
B. — Conditions de procédure	923
§ 4. — Combinaison des règles d'aggravation et des règles d'atténuation de la peine	924
Section III. — La règle du non-cumul des peines	927
§ 1. — Conditions générales d'application de la règle	927
A. — La règle exceptionnelle : le cumul des peines	928
B. — La règle de principe : le non-cumul des peines	931
§ 2. — L'application de la règle du non-cumul en cas de poursuite unique	936
§ 3. — L'application de la règle du non-cumul en cas de pluralité de poursuites	939
A. — La confusion des peines plus faibles avec la peine la plus forte	939
B. — Incidence de l'inexécution de la peine absorbante	941

CHAPITRE II. — Les modalités judiciaires de la sanction	945
Section I. — Rôle du juge français dans le choix du traitement pénal ..	945
Section II. — Le sursis au prononcé de la condamnation	947
Section III. — Le sursis simple	949
§ 1. — Conditions d'application du sursis simple	950
§ 2. — Les effets du sursis simple	953
Section IV. — Le sursis avec mise à l'épreuve	955
§ 1. — Conditions d'application du sursis avec mise à l'épreuve	957
§ 2. — Contenu du sursis avec mise à l'épreuve	960
A. — Le sursis proprement dit	960
B. — La mise à l'épreuve	960
§ 3. — Dénouement du sursis avec mise à l'épreuve	963
A. — Hypothèses dans lesquelles le condamné se conduit bien ...	963
B. — Hypothèses dans lesquelles le condamné se conduit mal ...	964
C. — Incidence sur la probation des institutions incompatibles avec son fonctionnement	965

TITRE IV

L'EXTINCTION DES SANCTIONS

CHAPITRE PREMIER. — La grâce	970
Section I. — Les conditions de la grâce	971
§ 1. — Conditions de fond	971
§ 2. — Conditions de forme	973
Section II. — Les effets de la grâce	976
§ 1. — Incidence de la grâce sur la condamnation	976
§ 2. — Incidence de la grâce sur l'exécution des sanctions	977
CHAPITRE II. — La prescription des sanctions	980
Section I. — Les conditions de la prescription	981
Section II. — Les effets de la prescription	986

